



Publié le 24 octobre 2008 à 23h47 | Mis à jour le 24 octobre 2008 à 23h47

Yves Bolduc aura la coop santé à l'oeil



Le ministre de la Santé, Yves Bolduc
Archives, LeDroit



[Justine Mercier](#)
Le Droit

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, se dit «préoccupé» par les frais annuels imposés aux clients de la nouvelle coopérative de soins de santé du boulevard Gréber en échange d'une priorité d'accès à un médecin.

La transformation de la Clinique de maternité et de médecine familiale de Gatineau en coopérative ne laisse pas indifférent le ministre de la Santé.

Alors que certaines coopératives ne demandent qu'une cotisation unique pour l'acquisition de parts sociales, celle du boulevard Gréber demande, en plus des 25\$ nécessaires pour devenir membre, le versement de frais annuels de 100\$.

Les patients qui ne souhaitent pas devenir membres auront encore accès à un médecin, «mais les membres seront priorités», avait indiqué la semaine dernière le président du conseil d'administration, Gilles Provost.

Face à cette classification de la clientèle, le ministre Bolduc s'interroge sur le respect du principe d'universalité des soins.

«Au niveau de notre cabinet, il y a des attachés politiques qui vont regarder un peu quelles sortes de services qu'ils offrent, c'est quoi la différenciation, c'est quoi les avantages qu'ils offrent, et par la suite on va voir au niveau juridique, au niveau du Collège des médecins, si ça respecte la légalité au niveau de notre système de santé», a déclaré M. Bolduc, vendredi midi, lors d'une entrevue à la station de radio 104,7 FM.

Omnipraticiens

De passage à Gatineau vendredi, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), le Dr Louis Godin, a de son côté fait l'analyse que le modèle des coopératives découle d'un «manque de financement adéquat» des cabinets de médecine familiale de la part du gouvernement du Québec.

Selon lui, les médecins qui pratiquent en cabinet seront peut-être tentés d'imposer, eux aussi, des frais annuels à leurs patients pour couvrir les dépenses telles le loyer et les salaires du personnel.

«Si on a besoin de le faire pour les coopératives, on aura probablement besoin de le faire, à un moment donné, pour les cabinets privés, a déclaré le président de la FMOQ. Ça devient, à ce moment-là, pour nous, la responsabilité de l'État.»

Le Dr Godin implore le gouvernement d'agir le plus rapidement possible pour éviter que le privé ne prenne de plus en plus de place.

«Nous, on pense toujours qu'on doit avoir un système universel, qui est gratuit et qui est accessible pour tout le monde, mais le problème est toujours le même: c'est que lorsque les ressources sont inadéquates, c'est clair que les gens vont chercher ailleurs, et on le voit avec la consommation du privé.»

Le président régional de la FMOQ, le Dr Marcel Guilbault, affirme que l'Outaouais vit la pire pénurie de médecins de famille au Québec.

«On a malheureusement la palme, cette année, de la région la plus pauvre en omnipraticiens par rapport à la population, a dit le Dr Guilbault. Pour donner un exemple en chiffres, on a droit en 2009 à 16 nouveaux médecins, puis on est à peu près dans un manque de 85 médecins.»

L'Agence de la santé de l'Outaouais évalue quant à elle le manque d'omnipraticiens à 65 dans la région.

La FMOQ estime qu'il manque 760 médecins omnipraticiens à la grandeur de la province, alors qu'il en sortira seulement 220 des universités l'an prochain. Le gain réel, en tenant compte des retraites et des autres départs, ne sera cependant que d'environ 65 médecins supplémentaires.